



Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique

LETTRE D'INFORMATION

VOLUME 6, NO. 4

OCTOBRE-DECEMBRE 1994

Perspectives de l'éducation en Afrique de l'ouest: l'horizon 2010

Synthèse d'une étude réalisée pour le Club du Sahel-OCDE

Dans ce numéro . . .

Perspectives de l'éducation en Afrique de l'ouest: l'horizon 2010 1

L'éducation de base: thème de la 46ème CONFEMEN 5

Dossier Genève: Propos recueillis à Genève 6

Le Directeur général de l'UNESCO s'adresse aux ministres africains 8

Quoi de neuf dans le *Policy Paper* de la Banque mondiale sur l'enseignement supérieur? 9

Rationaliser les systèmes des rapports à soumettre aux bailleurs de fonds par les universités africaines 10

L'évolution des réformes dans les universités africaines 11

Définir la qualité de l'éducation au-delà des chiffres 12

Consultation du FAWE sur la grossesse des adolescentes 14

Les Assises de l'Afrique . . . 15

L'éducation demeure la parente pauvre en Afrique de l'ouest en dépit des déclarations unanimes des spécialistes du développement et des pouvoirs publics quant à son importance cruciale. L'état des lieux n'est pas brillant dans le domaine de l'éducation (cf tableau page 3). La région est en retard par rapport aux autres ensembles du monde en développement mais aussi par comparaison au reste de l'Afrique, même subsaharienne. L'analyse du financement public de l'éducation révèle des budgets étriqués s'amenuisant au cours de la dernière décennie. La quasi-totalité des crédits est allée vers les dépenses de fonctionnement, avant tout aux salaires et traitements du personnel, ne laissant que des dotations dérisoires aux matériels didactiques et aux investissements.

L'aide extérieure à l'éducation est bien modeste. Elle n'ajoute que peu aux budgets nationaux alloués à l'éducation. Ces derniers reçoivent moins de 20% des dépenses publiques et ne représentent même pas 3% du PNB moyen. Les contributions extérieures accordées par les agences d'aide équivalent au 1/5 de ces maigres crédits publics. La répartition de cette aide entre les divers degrés de l'enseignement épouse le déséquilibre du financement public. Le primaire et la lutte contre l'analphabétisme sont sévèrement pénalisés.

Les résultats que donnent les systèmes éducatifs des pays de l'Afrique de l'ouest ne sont pas fameux en général et ils se sont détériorés depuis 5 à 10 ans. Plusieurs facteurs ont joué dans un sens défavorable. La crise économique et financière a réduit les moyens en personnel sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Le primaire ne forme pas le gros des élèves à la vie pratique et aux activités concrètes qui les attendent dans leur existence quotidienne. L'attraction vers le haut de la pyramide nuit pareillement au secondaire. La plupart des élèves n'allant pas à l'université, et même pas jusqu'au baccalauréat, mieux vaudrait les orienter dès la fin du primaire vers les secteurs de la formation professionnelle ou de l'enseignement technique.

La région est en retard par rapport aux autres ensembles du monde en développement mais aussi par comparaison au reste de l'Afrique, même subsaharienne. L'aide extérieure à l'éducation est bien modeste. Elle n'ajoute que peu aux budgets nationaux alloués à l'éducation. Ces derniers reçoivent moins de 20% des dépenses publiques et ne représentent même pas 3% du PNB moyen. Les contributions extérieures accordées par les agences d'aide équivalent au 1/5 de ces maigres crédits publics.

Les enjeux

Les enjeux de l'éducation sont de taille en Afrique de l'ouest, au moment où l'on parle de plus en plus de la formation clé du développement, du rôle de la femme, de la société civile, de la décentralisation, de la démocratisation, de la démographie et

de l'environnement. Comment imaginer progresser dans ces domaines sans que la population dispose d'un minimum d'éducation de base? L'école doit profiter à chaque Africain pour lui permettre de bien appréhender sa vie quotidienne et ses activités professionnelles, à quelque niveau social qu'il se situe, qu'il soit paysan ou citadin, habitant d'un pays côtier relativement bien pourvu ou d'un Etat sahélien déshérité.

Au plan économique, le redressement et la modernisation, tout comme l'insertion progressive du secteur informel dans l'ordre réglementaire moderne, sont conditionnés par l'instruction de base et une formation professionnelle correctement adaptée des travailleurs intéressés. L'école doit satisfaire les débouchés réels à tous les niveaux que ce soit, du primaire au supérieur.

Si les enjeux considérables de l'éducation ne sont pas contestés en général, il importe de voir comment il serait possible de les satisfaire à long terme et quelles seraient les mesures à prendre pour y parvenir.

Perspectives, réformes et moyens nécessaires à long terme

Le problème à régler revêt des aspects très variés, dont certains de grande ampleur. La lutte contre l'analphabétisme, par exemple, ne s'achèvera, avec un effet retard d'ailleurs, que le jour où la scolarisation primaire sera totale. L'alphabetisation des adultes, si délicate soit-elle à pratiquer, demeure un impératif immédiat.

Le système éducatif de l'Afrique de l'ouest est le reflet du système social. La réforme profonde qu'il devrait subir ne se réalisera pas uniquement par des rectifications plus ou moins techniques partielles et limitées. Seuls le changement des mentalités, ou celui des pouvoirs en place permettront cette réforme complète d'un système inadéquat.

Si l'on veut lutter contre la pauvreté et en faveur des gens les plus nombreux et les plus modestes, il convient de mettre l'accent sur

l'éducation de base, l'apprentissage, l'enseignement alterné (école-entreprise) technique et professionnel, l'alphabetisation des adultes, la formation en cours d'emploi dans l'informel, la scolarisation des femmes.

Autre aspect crucial des réformes à venir: leur financement. En toute hypothèse, les fonds publics des 19 Etats concernés ne suffiront pas à financer les dépenses accrues du système éducatif. Il va falloir, d'une part, recourir à l'apport des utilisateurs (parents d'élèves, associations, secteur privé) pour contribuer à rémunérer les enseignants et construire les écoles, ce qui aura d'ailleurs l'avantage de rapprocher la gestion des écoles et leur contrôle, des utilisateurs directs; d'autre part, accroître l'aide extérieure à l'éducation en particulier à l'égard de l'éducation de base (alphabetisation comprise) et de la

consacrées au secteur éducatif en Afrique de l'ouest ne sont pas toujours bien gérées et que des économies non négligeables pourraient être faites sans pour autant nuire à la qualité de l'enseignement. Il y a des réformes et des économies à faire, principalement dans le secondaire et surtout le supérieur où les bourses sont parfois attribuées trop largement.

La stratégie d'assistance dominante durant ces trente dernières années chez la plupart des donateurs a consisté à utiliser les ressources externes pour combler des manques et compenser les points faibles au plan local. L'autre mode, qui devrait l'emporter désormais, consisterait à utiliser les ressources externes pour renforcer les efforts déployés par les autorités nationales et locales pour développer les capacités pédagogiques nécessaires.

Le système éducatif de l'Afrique de l'ouest est le reflet du système social. La réforme profonde qu'il devrait subir ne se réalisera pas uniquement par des rectifications plus ou moins techniques partielles et limitées. Seuls le changement des mentalités, ou celui des pouvoirs en place permettront cette réforme complète d'un système inadéquat.

formation professionnelle populaire. Un moyen pratique s'offre aux donateurs: inclure toujours davantage un volet éducation de base-alphabetisation-formation, dans les projets de développement qu'ils financent.

La scolarisation primaire nécessite d'être fortement améliorée quantitativement et qualitativement. Son coût relatif devrait donc s'accroître nettement. Les Etats pourraient raisonnablement assumer une partie de la charge financière, le reste du financement provenant, d'une part des collectivités locales et des associations de parents, d'autre part des aides extérieures. La décentralisation de l'enseignement est aussi un impératif dans le futur. Enfin les coûts ont donné lieu ces dernières années à des analyses nombreuses et instructives. Il en ressort que les maigres ressources publiques

Que peut-on faire et que risque de devenir l'éducation en Afrique de l'ouest vers l'an 2010? En l'an 2010, les jeunes Africains de l'ouest à scolariser dans l'enseignement primaire seront environ 70 millions, soit près du triple de ceux présents dans ces écoles en 1990. Toutes les parties en cause devront faire de gros efforts, d'abord pour enrayer la déscolarisation, là où elle se manifeste, ensuite pour élever le taux de scolarisation. Cela suppose des efforts de tous ordres (financier, formation des maîtres, construction et réhabilitation des écoles, fournitures et matériels, etc.). La qualité de l'enseignement primaire et le contenu des programmes devront être améliorés simultanément. Sans cela, la scolarisation accrue n'aurait guère de sens; outre le grand effort à faire dans le primaire, il va falloir s'atteler à une

**Ensemble du système éducatif de l'Afrique de l'ouest
Perspectives 1990-2010**

	1990	2010	évolution 2010/1990 et observations																																				
Population	200 millions	300 millions	+ 50% Taux de croissance + 3% an																																				
Analphabetisme																																							
- Nombre	64 millions	48 millions	- 14 millions d'analphabètes																																				
- % des > 15 ans	60%	30%	- diminution de moitié du taux																																				
Alphabétisation: % PNB	0,01%	0,4 à 0,6%	- financement d'un véritable programme dans tous les pays																																				
Enseignement primaire																																							
- Scolarisables	40 millions	70 millions	+ 30 millions d'élèves à scolariser																																				
- Scolarisés:																																							
nombre	24 millions	56 millions	+ 32 millions d'élèves scolarisés																																				
taux	60%	80%	Augmentation de 20%																																				
- Non scolarisés:																																							
nombre	16 millions	14 millions	Réduction de moitié du %																																				
taux	40%	20%																																					
- Maîtres: nombre	606 000	1 750 000	+ 1 150 000 instituteurs à former (32 élèves par classe)																																				
- Classes: nombre	700 000 (1/2 au Nigéria)	1 800 000	+ 1 100 000 classes à construire, équiper et ouvrir (la moitié environ au Nigéria)																																				
Coût % PNB:	1,2%	2,8 à 3,2%	Doublement au moins																																				
Enseignement secondaire																																							
- élèves scolarisés																																							
Nombre	5,5 millions	16 millions	Triplement des effectifs																																				
Taux	7 à 35% (moyenne 15%)	20 à 40% (moyenne 30%)	Doublement du taux de scolarisation																																				
- Nombre d'établissements	14 000	40 000	26 000 lycées ou collèges à construire, équiper et ouvrir dont près de la moitié au Sahel																																				
- Professeurs: nombre	245 000	750 000	Triplement																																				
- Formation professionnelle et technique: nombre élèves	427 000	1 500 000	Quadruplement																																				
Coût % PNB:	1%	1,6% à 1,8%	Effort général important, accent mis sur l'apprentissage et la formation professionnelle et technique																																				
Enseignement supérieur																																							
- Nombre d'étudiants	400 000	600 000	Augmentation de 50% (+ 200 000 étudiants)																																				
- Taux d'inscription	2,5%	2,5%	Inchangé																																				
- Nombre de professeurs	28 000	40 000	Augmentation proportionnelle aux effectifs (+ 12 000)																																				
- Nombre d'universités	53	55	dont 2 universités régionales à créer (1 anglophone et 1 francophone)																																				
Coût % PNB:	0,8%	0,6 à 0,8%	Transfert relatif des crédits publics au primaire																																				
Financement de l'ensemble de l'éducation																																							
1. Dépenses publiques des états, % PNB	3%	5 à 6%	Doublement en 10 ans en % des PNB																																				
2. Financement privé		0,5%	Complément aux dépenses publiques (parents, associations, communautés locales, etc.)																																				
3. Aide extérieure (1)																																							
-Part de l'aide totale	5 à 6%	20%	soit un triplement sur 10 ans afin de rattraper le retard et éliminer la distorsion																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>- Répartition de l'aide à l'éducation :</th> <th>%</th> <th>% aide totale</th> <th>%</th> <th>% aide totale</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- alphabétisation et primaire</td> <td>6</td> <td>0,3</td> <td>25</td> <td>5</td> <td>très forte progression</td> </tr> <tr> <td>- secondaire</td> <td>17</td> <td>0,9</td> <td>20</td> <td>4</td> <td>accroissement sensible</td> </tr> <tr> <td>- formation professionnelle</td> <td>33</td> <td>2</td> <td>40</td> <td>8</td> <td>forte croissance</td> </tr> <tr> <td>- supérieur</td> <td>34</td> <td>2</td> <td>15</td> <td>3</td> <td>nette réduction relative mais</td> </tr> <tr> <td>- autres</td> <td>10</td> <td>0,5</td> <td></td> <td></td> <td>augmentation en valeur réelle</td> </tr> </tbody> </table>				- Répartition de l'aide à l'éducation :	%	% aide totale	%	% aide totale		- alphabétisation et primaire	6	0,3	25	5	très forte progression	- secondaire	17	0,9	20	4	accroissement sensible	- formation professionnelle	33	2	40	8	forte croissance	- supérieur	34	2	15	3	nette réduction relative mais	- autres	10	0,5			augmentation en valeur réelle
- Répartition de l'aide à l'éducation :	%	% aide totale	%	% aide totale																																			
- alphabétisation et primaire	6	0,3	25	5	très forte progression																																		
- secondaire	17	0,9	20	4	accroissement sensible																																		
- formation professionnelle	33	2	40	8	forte croissance																																		
- supérieur	34	2	15	3	nette réduction relative mais																																		
- autres	10	0,5			augmentation en valeur réelle																																		
- équivalent PNB %	0,4 à 0,6%	1,5%	triplement de l'aide extérieure par redistribution de celle-ci, sans préjuger de sa croissance éventuelle																																				
Total du financement	3,5%	7 à 8%	doublement au moins en % des PNB pour combler le retard sur le reste de l'Afrique (moyenne 6,3% du PNB)																																				

(1) L'aide extérieure à l'éducation représentait 4 à 5% de l'aide totale au Sahel en 1990 (133 sur 2 831 millions de \$) et en moyenne dans cette zone, 20% des dépenses accordées à l'éducation par les états sahéniens.

véritabile lutte contre l'analphabétisme. Il faudra des spécialistes, une organisation, de l'argent, du temps, mais aussi une volonté politique chez les dirigeants africains et chez les bailleurs; l'extension de l'enseignement secondaire doit être associée à une réforme encore plus sérieuse du contenu de l'enseignement que dans le primaire. Un grand nombre de collèges techniques ou centres de formation professionnelle et de centres d'apprentissage devraient s'ouvrir. Ces établissements pratiqueraient la formation alternée et passeraient des accords avec les entreprises pour la formation des élèves et les stages d'application

devrait être orientée vers la création de pôles d'éditions de livres bon marché, tout en augmentant le soutien à la fourniture de matériels didactiques et plus généralement aux investissements lourds.

Pour réaliser le redressement nécessaire et les progrès voulus dans tous les ordres d'enseignement, la part du PNB consacrée à l'éducation devrait doubler incluant, outre les crédits publics, une participation privée significative et une aide accrue des pays du Nord au secteur éducatif.

Quelques chiffres permettent de prendre la mesure des vastes actions à

quadrupler les élèves de la formation professionnelle; accroître de 50% (+200 000) le nombre des étudiants et de 12 000 les professeurs d'université. Quant au financement, il serait accru régulièrement sur toute la période des 15 ans à venir et surtout mieux réparti entre les ordres d'enseignement. Le doublement prévu de 3,5 à 7% du PNB traduirait les programmes et actions précités. Il résulterait du triple effort demandé respectivement à l'Etat et aux collectivités locales, aux utilisateurs et aux bailleurs de fonds.

D'ici 2010, les défis sont énormes. L'article nous brosse un tableau des actions à entreprendre et des stratégies à mettre en oeuvre pour enrayer la dégradation de l'éducation dans cette région mais pour cela il est essentiel qu'une volonté politique réelle se manifeste et que les ressources financières requises, de toutes les sources mentionnées, soient au rendez-vous du XXIème siècle.

En l'an 2010, les jeunes Africains de l'ouest à scolariser dans l'enseignement primaire seront environ 70 millions, soit près du triple de ceux présents dans ces écoles en 1990. Toutes les parties en cause devront faire de gros efforts, d'abord pour enrayer la déscolarisation, là où elle se manifeste, ensuite pour élever le taux de scolarisation.

concrète. Pour ce faire, les professeurs doivent être formés correctement et à temps, et les aides extérieures contribuer largement aux constructions et équipements des nouveaux établissements, ainsi qu'à la réhabilitation des collèges existants; la révision de l'enseignement supérieur devrait être plus profonde, elle ne sera pas aisée, à cause surtout de ses aspects politiques et sociaux. Les crédits importants orientés vers la formation des étudiants à l'étranger devraient être réduits régulièrement. Les universités devraient s'ouvrir davantage, mieux adapter leurs enseignements au besoin de leur pays, coopérer davantage entre elles et au besoin se regrouper, enfin d'être mieux gérées. La formation des maîtres du système scolaire national devrait leur être confiée pour une bonne part, cela justifierait leur développement progressif; il est important d'associer aux réflexions sur l'enseignement les enseignants de tous les niveaux et les parents groupés dans les associations de parents d'élèves; une part de l'aide

entreprendre, tant pour la formation des enseignants que pour la réalisation des infrastructures, si l'on veut, non pas encore, aboutir à "l'éducation pour tous", promise en 1990 à la conférence de JOMTIEN, mais au moins réduire considérablement l'écart. Selon le scénario marqué au sceau du réalisme et modérément optimiste retenu par Roger Pons, (réduction du groupe des jeunes non scolarisés à 20% de la classe d'âge en 2010, au lieu de 40% actuellement; abaissement de 60% à 30% des analphabètes parmi les plus de 15 ans), il faudrait, entre autres (cf tableau): un véritable programme d'alphabétisation dans tous les pays et y consacrer de 0,4 à 0,6% du PNB contre 0,01% aujourd'hui; scolariser dans la région 30 millions d'élèves supplémentaires; former 1 150 000 instituteurs et construire, équiper et ouvrir autant de classes, dont la moitié au Nigéria; tripler les effectifs du secondaire et, pour y accueillir les 16 millions d'élèves, construire 26 000 lycées ou collèges, tripler le nombre des professeurs pour atteindre vers 2010 environ 750 000 enseignants;

Cet article s'inspire d'une étude réalisée en mars 1994, par Roger Pons, consultant, pour le Club du Sahel-OCDE: "L'éducation en Afrique de l'ouest: situation, enjeux et perspectives."

Profil statistique de l'éducation en Afrique dans les années 80

publié par le DAE, est disponible en version anglaise auprès du bureau des publications du DAE. Les tableaux, avec leur texte d'accompagnement, en version française, sont en cours de publication et seront disponibles début 1995.

L'éducation de base: thème de la 46ème CONFEMEN

La 46ème Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN - Yaoundé 30 juin et 1er juillet 1994) a résolu de placer l'éducation de base au coeur de ses préoccupations tant au niveau national qu'international.

L'environnement socio-économique et l'éducation de base

La plupart des Etats du sud, soumis aux contraintes de l'ajustement structurel, peuvent difficilement envisager d'augmenter leur budget éducation et donc de scolariser le flot supplémentaire

bourses à des critères de réussite scolaire et de statut socio-économique des parents et en supprimant certaines filières. Tout ceci dans l'optique d'une plus grande équité sociale et d'un développement réel des pays du sud car, à court comme à long terme, il est, somme toute, plus rentable de scolariser 100 000 filles que de voir sortir cent docteurs en philosophie de plus, puisqu'il est prouvé que l'éducation des filles est un des éléments de solution à la surpopulation du Tiers Monde. Seule une concentration des moyens et des actions au profit de l'éducation de base peut amener enfin sur les bancs de

développement d'une dynamique partenariale autour de l'école; financement du système éducatif; accroissement des infrastructures et coordination des aides; amélioration de la gestion scolaire et développement des capacités institutionnelles; planification et évaluation de l'éducation; scolarisation des filles; redéfinition des finalités de l'école et réforme des programmes; production de matériel didactique et édition scolaire; et, motivation, formation et encadrement des maîtres.

La Déclaration de Yaoundé sur l'éducation de base se traduira par une programmation éducation-formation articulée autour de la redéfinition des finalités de l'école et de la réforme des programmes, harmonisés au niveau régional, de la production de matériel didactique et de l'édition scolaire, de l'encadrement des enseignants et de la formation des formateurs.

Il n'y aura pas de développement et de démocratie sans une éducation de base de qualité offerte au plus grand nombre d'enfants, filles et garçons. La CONFEMEN s'engage à tout mettre en oeuvre pour réaliser cet objectif. C'est un redoutable défi.

A court comme à long terme, il est, somme toute, plus rentable de scolariser 100 000 filles que de voir sortir cent docteurs en philosophie de plus, puisqu'il est prouvé que l'éducation des filles est un des éléments de solution à la surpopulation du Tiers Monde.

d'enfants que leur impose un taux de croissance démographique mal maîtrisé. Face à cette situation, une rationalisation des dépenses d'enseignement et une répartition plus équitable des ressources au sein du secteur éducatif s'avèrent nécessaires.

La prise en compte de critères de rentabilité économique dans les décisions politiques relatives à l'avenir de l'éducation conduit à donner la priorité à l'éducation de base, seule apte à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux et moyen privilégié de promouvoir les valeurs humaines universelles, la qualité des ressources humaines et le respect des diversités culturelles. La réallocation des ressources affectées à l'éducation et à la formation rend indispensable, dans le contexte budgétaire actuel, la réorganisation de l'enseignement supérieur en établissant une régulation des flux d'étudiants, en liant l'octroi de

l'école une fille vivant dans une région rurale reculée ou dans un taudis urbain, un jeune paysan gardien du troupeau familial dans une zone pastorale.

Pour un programme d'action politique commun

Sachant que l'universalisation de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne pour cette fin de siècle suppose la création de 112 millions de places à l'école ainsi que le recrutement de 3 millions de maîtres et que, chaque jour, l'Afrique paraît franchir un pas qui l'éloigne de cet objectif, les trente-deux ministres de l'Éducation, membres de la CONFEMEN, ont donc décidé d'unir leur volonté et de réaliser en commun un programme d'action politique en faveur de l'éducation de base. Le programme adopté est axé sur les priorités suivantes: démocratisation et décentralisation de l'enseignement, notamment par le

Martine BOULANGER
Documentaliste à la CONFEMEN

Etes-vous diplômé(e) de l'Université agricole de Wageningen (UAW)? Y avez-vous obtenu une maîtrise ou un doctorat? Travaillez-vous dans un pays en développement et vous intéressez-vous encore à l'UAW? Dans l'affirmative, prenez contact par e-mail: ltjournaal a rcl.wau.nl.

Au milieu du tourbillon d'activités qui a marqué la première semaine d'octobre à Genève, multiples réunions se succédant, voire se chevauchant, ont permis au Forum des ministres africains de l'Éducation, aux coordonnateurs des Groupes de travail du DAE et à des membres de groupes connexes de se retrouver pour des échanges de vues. Un certain nombre de ces activités sont évoquées ci-dessous et des rapports circonstanciés sur les résultats d'autres rencontres sont en préparation.

Réunion du Comité exécutif du Forum des Educatrices africaines (FEA/FAWE)—30 septembre - 1 octobre 1994

La quatrième réunion du Comité exécutif du FAWE, sous la présidence de S. Exc. Mme Graça Machel (Vice-Présidente), a examiné les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en oeuvre de son Programme de travail pour 1994 et a accordé toute son attention à l'élaboration des politiques—une des composantes majeures de son mandat. Il a notamment réaffirmé son soutien aux projets en cours dans les pays membres, tels la planification stratégique des ressources, l'étude et l'analyse des politiques, les innovations visant à faciliter l'exécution des réformes en matière de politique, les récompenses à accorder aux novateurs qui parviennent à faire concorder les activités du gouvernement et celles des ONG, le renforcement ciblé des capacités et des programmes de formation à l'intention des dirigeants, les activités de promotion et l'information du public.

Le comité a reconnu toute l'importance de la récente consultation ministérielle. Cette réunion, sur les

abandons scolaires et la grossesse des adolescentes, organisée avec la collaboration du Gouvernement de Maurice, a connu un vif succès avec comme principaux participants des ministres africains de l'Éducation de sexe masculin. Ainsi, le Comité a demandé un suivi immédiat des recommandations de la consultation et la cooptation—en qualité de membres associés du FAWE—des ministres de sexe masculin qui se déclareront prêts à s'engager à promouvoir l'éducation des femmes dans leurs pays.

Enfin, le comité a annoncé la création du *Fonds Agathe Uwilingiyimana* en mémoire de l'ancien Premier ministre du Rwanda, assassinée, qui était membre du FAWE. Ce fonds servira à promouvoir l'éducation des filles et des femmes, tout particulièrement au Rwanda. Les contributions volontaires doivent être adressées au Secrétariat du FAWE qui en accusera réception.

Quatrième réunion du Forum des ministres africains de l'Éducation—4 octobre 1994

Le Forum des ministres africains de l'Éducation, issu de la *Task Force* du DAE à Manchester en octobre 1991, s'est réuni pour une 4^{ème} session de travail à Genève le 4 octobre 1994. Sous la présidence de S. Exc. Mme Aïcha Diallo Bah, ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de la Formation professionnelle de la Guinée, 27 participants dont 22 ministres africains de l'Éducation ont pu discuter de la programmation 1995 du DAE et des mesures à prendre pour y accroître la participation africaine. Il est possible qu'à l'avenir un ou plusieurs groupes de travail du DAE soient pilotés par un ministère africain de l'Éducation, selon son domaine de compétence particulière. Un questionnaire soumis aux ministres permettra d'identifier les intérêts prioritaires. Les résultats de cette consultation seront présentés au Comité exécutif du DAE en novembre prochain ainsi qu'une proposition de modification du sigle DAE.

Le Forum a retenu de promouvoir des expériences réussies dans le domaine éducatif en Afrique par la diffusion d'études réalisées par les agents des ministères africains concernés. Le mécanisme d'échange de la dette contre le développement en éducation a suscité l'intérêt des ministres et des cas concrets seront mis à leur disposition. La

présentation du document *Focus on Education for all in Africa* a permis de réaffirmer que la responsabilité première en matière d'éducation revient à chaque pays et que les décisions lui appartiennent.

A l'occasion de ce Forum, les coordonnateurs des groupes de travail du DAE ont présenté aux ministres un compte rendu des activités de leur groupe. Les ministres ont indiqué la nécessité de tendre vers une utilisation optimale des ressources en focalisant sur les questions prioritaires et en évitant les chevauchements d'activités. Ils ont également dit souhaiter l'intégration de ces activités au niveau national et l'établissement de liens avec d'autres programmes nationaux. Ils valorisent la participation des institutions africaines aux programmes des groupes de travail du DAE, permettant ainsi un renforcement des capacités locales et une meilleure appréhension des problèmes de l'éducation en Afrique.

Le Forum a pu élire deux nouveaux membres à son Bureau des ministres africains de l'Éducation, S. Exc. Mme Alice Tiendrebeogo, ministre de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation de masse du Burkina Faso et S. Exc. M. Peter Agor Tabi, ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun.

Groupe de travail sur la participation féminine— 2 et 3 octobre 1994

Au cours de la réunion du Groupe de travail du DAE sur la Participation féminine, le FAWE a rappelé l'influence capitale qu'exerce l'éducation des femmes sur le développement national. Il a mis l'accent sur l'importance qu'il y a de résoudre les graves problèmes d'équité des sexes qui se posent en Afrique subsaharienne où 70% des enfants non scolarisés sont des filles. Les raisons du faible taux d'inscription d'effectifs féminins ont été évoquées dont: le faible rapport économique de la scolarisation féminine et les partis pris culturels en matière des sexes. Des réformes de politique visant à s'attaquer à cette situation ont été proposées.

M. Christopher Colclough, de l'Université de Sussex, a présenté une communication sur le faible taux d'inscription et la piètre qualité de la scolarisation primaire en Afrique et préconisant des moyens susceptibles de résoudre les problèmes qui se posent en matière des sexes. Cette étude propose une première approche pilote à tester dans trois ou quatre pays. Il s'agit, dans un premier temps, d'un cadre analytique des facteurs générant le faible taux d'inscription et de rendement de tous les enfants en général et des filles en particulier. La seconde étape du projet comprend l'analyse des options en matière

de réformes des politiques pouvant conduire à l'amélioration de l'accès à l'école.

Des communications ont également été présentées par NORAD (sur l'enseignement des sciences et des mathématiques aux filles) et par l'ACDI (sur le rôle des ONG dans la promotion de la participation féminine à l'éducation), et le mandat de chaque projet a été établi. (Pour les résumés de ces deux propositions, voir le numéro précédent de la *Lettre d'information du DAE*, Vol. 6, no. 3). Par ailleurs, le rapport d'activités sur le programme de recherche de l'Académie africaine des Sciences (AAS) a fait l'objet d'une présentation tandis que se réunissait également le Groupe spécial d'intérêt sur le développement de la prime enfance (voir encadré ci-joint).

En guise de clôture de la session du Groupe de travail, Mme Joyce Mook a brossé un tableau plutôt optimiste de ce que pourrait être le GTPF d'ici un an: *l'AAS a approuvé 150 projets de recherche, les ONG se sont structurées en un mécanisme solide capable d'améliorer la participation féminine à l'éducation, le FAWE recueille dix minutes d'applaudissements à Beijing et tient 48 assises nationales en Afrique subsaharienne, les coûts unitaires de l'éducation affichent une baisse sensible tandis que l'accès à l'éducation ne fait que croître.* D'ici à ce que cela devienne une réalité!

Réunion des coordonnateurs des Groupes de travail du DAE—4 octobre 1994

Les coordonnateurs des neuf Groupes de travail du DAE se sont réunis afin de planifier leurs activités à venir et de discuter des moyens à mettre en oeuvre pour instaurer des relations plus étroites entre eux. Ils sont convenus de la nécessité d'un cadre de coordination des activités des divers Groupes de travail. Il est admis, depuis longtemps déjà, que certaines des préoccupations fondamentales sont communes à tous les groupes: l'éducation de base, l'allègement de la pauvreté et le renforcement des capacités. Cependant, à ce stade, il n'existe aucun mécanisme formel permettant aux Groupes de travail de s'attaquer à ces problèmes à l'unisson.

Les coordonnateurs sont tombés d'accord sur le fait qu'un centre de gravité analytique pourrait rassembler tous les programmes de groupe et déboucher sur une plus grande cohérence et une fertilisa-

tion croisée au sein des groupes. Il a donc été décidé que la coordination se ferait à trois niveaux: (i) coordonner les questions analytiques et thématiques et, ce faisant, rassembler les idées qui transcendentront les thèmes de travail actuels; (ii) favoriser le consensus entre les donateurs sur les questions de politique et de stratégie; (iii) assurer la coordination opérationnelle au niveau spécifiquement national.

Les coordonnateurs présenteront une proposition de création d'un *comité d'ensemble* au Comité exécutif du DAE qui se réunira fin novembre. Il est prévu que ledit comité comprenne les agents clés du DAE—coordonnateurs des Groupes de travail, Bureau des ministres africains, responsables du DAE (Président, Vice-Président et Secrétaire exécutif). Ce comité officialiserait un cadre de coordination hautement représentatif de toutes les entités qui constituent le DAE.

Groupe d'intérêt du GTPF sur le développement de la prime enfance—3 octobre 1994

Le Groupe spécial d'intérêt sur le développement de la prime enfance (DPE) s'est rencontré dans le cadre de l'assemblée générale du GTPF. Il s'agissait du suivi des débats qu'avait menés le DPE, sur ses possibilités de soutien à l'enseignement primaire, lors de la réunion de la Task Force du DAE à Angers et de celle, tenue à Maurice et parrainée par l'UNICEF, des pays de l'Afrique orientale et australe. Les membres du Comité intérimaire sur le DPE (élus au cours de la réunion de Maurice) ont reçu pour mission de recueillir les données de base sur l'offre et les services de DPE dans leurs pays respectifs, en l'occurrence, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Kenya, Maurice et la Tanzanie.

Margaret Kabiru, du Kenyan National Centre for Early Childhood Education et Illuminata Tukai de l'UNICEF/Tanzanie ont présenté une vue d'ensemble des questions et des besoins en matière de DPE. Elles ont demandé que le DPE soit reconnu en tant que pierre angulaire du développement humain et que soient mises en place les dispositions qui s'imposent entre les secteurs comprenant l'éducation parentale, la puériculture, les établissements pré-scolaires et les centres de nutrition et d'alimentation. Mmes Kabiru et Tukai ont également proposé certaines modalités d'actions possibles pour un Groupe de travail du DPE en gestation. Il est prévu qu'un «comité d'organisation» intérimaire se réunisse début décembre, à Zanzibar, afin d'élaborer une proposition en vue de la constitution d'un Groupe de travail sur le DPE. L'UNICEF, la Fondation Bernard van Leer, la Fondation Aga Khan et le Groupe consultatif sur les soins et le développement de la prime enfance ont promis d'apporter leur soutien à cette réunion.

Le Directeur général de l'UNESCO s'adresse aux ministres africains

Extraits de l'allocution de M. Federico Mayor

Dans le cadre de mes activités visant à promouvoir l'*Education pour Tous*, j'ai rendu visite au Bénin, au Burkina Faso, au Pakistan et aux neuf pays en développement les plus peuplés. A chaque fois, j'ai été frappé par l'engagement très clair de ces pays en matière d'éducation. Les responsables d'institutions financières, tout comme les dirigeants politiques, ne cessent de répéter: «En fait, ce qui compte c'est l'éducation», «La solution, c'est l'éducation», «L'éducation est la clef». Nous vivons actuellement un moment historique, car il y a seulement quelques années, il était difficile de persuader les institutions financières de l'importance primordiale de l'éducation. La réunion de Jomtien sur l'*Education pour Tous* a mis en évidence non seulement l'engagement du système des Nations unies, des ONG et de ceux qui sont associés au système des Nations unies, mais également le fait que 90% des gouvernements présents à Jomtien étaient véritablement représentatifs de leurs peuples. D'où l'importance capitale et la pertinence de l'engagement souscrit à Jomtien.

L'une des caractéristiques majeures du DAE est qu'il constitue une «association» au sein de laquelle les ministres de l'Education esquissent les grandes lignes de l'action à entreprendre, notre rôle à nous étant d'aider à créer des modèles sur mesure pour chaque pays. Personne n'est mieux placé qu'un ministre de l'Education pour indiquer les besoins de son pays. Nous avons eu tort, par le passé, d'imposer des modèles sans tenir compte de la spécificité de chaque pays et de tenter d'appliquer les mêmes modèles à des situations différentes. Vous, ministres de l'Education, nous avez expliqué que vous aviez besoin de statistiques plus fiables et nous sommes prêts à fournir l'appui nécessaire pour améliorer et actualiser les statistiques. Le FAWE, également, peut compter sur l'UNESCO et sur son Directeur général pour financer et soutenir ses programmes.

Il importe de ne pas réduire l'éducation au simple accès à l'information et aux connaissances, car l'éducation c'est bien davantage! L'éducation c'est l'éveil, la capacité créatrice et distinctive de la race humaine, l'éducation c'est la libération. Il vaut bien mieux avoir des chômeurs qualifiés que des chômeurs non qualifiés, car les non

diplômés le resteront toujours et votre pays continuera à dépendre de l'aide extérieure. Les parlements commencent à devenir des partenaires valables; le développement durable ne pouvant être assuré que par un gouvernement stable, il importe que nous passions le cap des trois ou quatre années qui représentent, trop souvent, la longévité de certains gouvernements.

Aujourd'hui est venu le temps de l'action. Je vais proposer au Conseil exécutif qu'à partir de maintenant au moins 50% du budget ordinaire de l'UNESCO soit alloué à des actions directes. Par ailleurs, l'éducation ne doit pas être le privilège de certains et ce uniquement à l'âge de la scolarité, après quoi ils connaissent la frustration et «ratent le train» de l'éducation. Nous devons tendre vers «l'éducation permanente pour tous». Il importe de dire à tous les citoyens: «Vous n'êtes pas exclus. Nous disposons d'un système qui vous accueillera si vous voulez faire un effort». En outre, il est essentiel que nous apportions notre concours aux pays en difficulté; ainsi, l'UNESCO a débloqué des ressources considérables pour des mesures d'urgence en Somalie et au Rwanda.

L'année prochaine, à Copenhague, au Sommet mondial pour le Développement social (en mars 1995), nous pourrons dire, pour la première fois en cinquante ans, que nous avons une stratégie de développement international qui s'adresse aux ressources humaines et à l'allègement de la pauvreté. Les perspectives sont entièrement différentes, beaucoup plus humaines. Copenhague est l'occasion unique pour tous les membres des gouvernements africains, pas seulement les ministres de l'Education, de dire: «Le moment est venu de montrer que nous avons des perspectives d'avenir, une stratégie pour notre propre développement». J'ai prévu une conférence qui réunira un grand nombre de participants un mois avant le sommet, il s'agit des «Assises de l'Afrique» (NDLR: voir détails page 15). Pour la première fois, en cinquante ans, nous évoquerons le coût social du développement et les moyens à mettre en oeuvre pour créer, dans nos pays, les industries et les systèmes d'enseignement technique, professionnel, secondaire, primaire et supérieur susceptibles d'apporter des changements radicaux en Afrique.

Propos recueillis à Genève

Ils ont dit . . .

On peut comparer l'éducation à l'eau, à la nourriture, il est capital d'en "produire" immédiatement. Vous ne pouvez pas vous permettre de dire: "Dans dix ans je produirai la nourriture dont nous avons besoin" parce que dans dix ans il sera trop tard, la faim vous aura tués. Ainsi, nous devons "produire" l'éducation maintenant, avec les moyens dont nous disposons.

Mme Fay Chung
Chef du Service Education de l'UNICEF

Le FAWE a apporté la preuve irréfutable qu'à chances égales les filles réussissent aussi bien que les garçons et que les femmes sont aussi efficaces et efficaces que les hommes.

M. Omar Mapuri
Ministre de l'Education, Zanzibar

Le FAWE représente non seulement les femmes mais encore les intérêts des femmes, leur vision des choses. Il va de l'intérêt de l'UNESCO de comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans l'esprit des femmes car il s'agit-là d'une composante très importante du développement en Afrique.

M. Federico Mayor
Directeur général de l'UNESCO

Dans le DAE, il y a surtout le E, comme éducation. C'est la raison d'être de toute notre démarche. Nous savons que seul un impact réel et significatif sur l'éducation en Afrique justifiera le pari du DAE. Si le DAE poursuit le dialogue entre donateurs, gouvernements et professionnels de l'éducation, ce qui comptera en fin de compte, c'est la ténacité, la volonté et l'engagement des gouvernements en faveur de l'éducation.

M. Jacques Hallak,
Directeur de l'IPIE

Tous s'accordent à dire que l'aide ne peut produire directement le développement. Elle ne peut qu'accompagner un processus endogène, faisant appel au renforcement et à l'utilisation des ressources humaines locales.

S. Exc. Mme Aïcha Diallo Bah,
Présidente de la réunion du Forum des ministres africains de l'Education

Propos recueillis à Genève

Ils ont dit . . .

L'éducation c'est l'éveil, la capacité créatrice et distinctive de la race humaine, l'éducation c'est la libération. Si vous dépassez les limites de l'information et de l'instruction, il peut vous arriver de devenir bruyant. Les intellectuels, les gens instruits parlent haut et fort. Nous entendons souvent, "Ah, vous savez, lorsque les diplômés se retrouvent au chômage, sans emploi, ils se mettent à vociférer et ce vacarme nous est insupportable....".

M. Federico Mayor
Directeur général de l'UNESCO

Nous croyons qu'aucun progrès n'est possible sans une politique nationale éducative, ce qui est la responsabilité des gouvernements nationaux. Plusieurs de nos pays veulent savoir comment s'élabore une telle politique et ceux qui ont procédé à son élaboration ont besoin d'appuis pour sa mise en oeuvre. Les appuis accordés par les bailleurs de fonds doivent mettre l'accent sur le renforcement et l'utilisation des ressources locales et les échanges sud-sud.

S. Exc. Mme Aïcha Diallo Bah,
Présidente de la réunion du Forum des ministres africains de l'Education

Le DAE continuera à apporter son soutien au Forum des ministres africains et au Bureau des ministres africains. Nous avons mis en route le programme pour 1995 à partir des forces vives que nous avons créées à Angers. Notre but, cette année, était de faciliter, non de coordonner, car la coordination relève de vos responsabilités, non des nôtres. Nous souhaitons qu'aujourd'hui soit pour vous l'occasion de nous faire connaître ce que vous aimeriez que nous transmettions au DAE dans son ensemble, c'est-à-dire plus de 50 agences, mais surtout au Comité exécutif qui se réunira en novembre.

M. Christopher Shaw
Secrétaire exécutif du DAE

Quoi de neuf dans le *Policy Paper* de la Banque mondiale sur l'enseignement supérieur ?

Ce sont plus de deux millions de dollars que la Banque mondiale a consacrés à la production de son *Policy Paper* sur l'enseignement supérieur, paru en août 1994. Ce document final, d'une centaine de pages, énonce de manière assez générale un certain nombre de principes largement répandus depuis une dizaine d'années dans la littérature sur l'enseignement supérieur et fondés sur l'analyse de la "crise" qui frappe nombre de systèmes et d'institutions au Nord et au Sud.

Ces principes s'articulent autour des points suivants:

- La nécessité de diversifier les types d'institutions d'enseignement supérieur, au profit d'établissements non universitaires.
- La nécessité de diversifier le financement et d'introduire des procédures d'évaluation des performances des établissements.
- La nécessité d'insister sur la qualité, l'équité et la réponse à des conditions économiques nouvelles.
- La nécessité de redéfinir le rôle des gouvernements dans la politique et la gestion universitaires et de stimuler un fonctionnement transparent—objectifs liés à un renforcement des capacités nationales que la Banque se dit prête à appuyer.

L'atelier organisé par NORRAG à Genève les 3 et 4 octobre 1994, en parallèle à la Conférence internationale de l'éducation, a permis de mettre en relief les principaux thèmes qui feront l'objet d'une monographie NORRAG-CESO à paraître fin 1994.

Si le document de la Banque s'intitule en effet "Leçons de l'expérience", l'on peut se questionner quant à la manière dont ses auteurs ont appris de l'expérience pour en tirer ces leçons: En quoi les études préalables ont-elles permis d'aller au-delà de la valorisation, à la limite de la fascination, du "modèle" chilien et des pratiques de certains pays asiatiques? En quoi les systèmes d'enseignement supérieur, en particulier les universités, peuvent-ils être des instruments de développement social et culturel national, dans un contexte de

mondialisation économique qui semble être la clé de lecture essentielle de l'étude? Où sont prises en compte les spécificités politiques, idéologiques, administratives nationales dont dépendent la nature et le succès des réformes proposées—qui ne sont accompagnées d'aucune proposition stratégique, puisque celles-ci découleraient d'une analyse des spécificités évoquées? Quelles conséquences tire la Banque des orientations qu'elle propose pour sa propre pratique dans le domaine, comme pour sa "politique éducative" au sens large qui devrait prendre en compte tous les éléments d'un système? (Il n'est, par exemple, pas prouvé qu'une diminution des dépenses publiques dans l'enseignement supérieur soit synonyme d'accroissement de ces dépenses dans l'éducation de base).

Ces questions vont sûrement être abordées au cours de la Conférence organisée par l'Association des universités africaines en janvier 1995, et l'on peut se demander si les réflexions qui vont se développer à cette occasion ne risquent pas de l'être sans aucune interaction avec le contenu du document de la Banque, en fonction des questions posées plus haut.

Or, il est évident que la réponse à ces questions sera indispensable à fournir aux nombreux acteurs, au Nord et au Sud, concernés par le travail de la Banque dans ce domaine, si l'on veut que l'investissement fait jusqu'à maintenant ne soit pas seulement considéré comme un manuel de bonne conduite supplémentaire: gouvernements, universitaires, ONG, agences multi et bilatérales, centres de recherche doivent pouvoir retirer du *Policy Paper* des éléments pertinents pour des situations particulières. NORRAG, réseau composé d'individus appartenant à tous ces milieux, s'efforcera au cours des prochains mois de remplir sa fonction d'intermédiaire critique et constructif dans ce domaine.

Michel Carton
NORRAG

L'atelier organisé par NORRAG à Genève les 3 et 4 octobre 1994, en parallèle à la Conférence internationale de l'éducation, a permis de mettre en relief les principaux thèmes qui feront l'objet d'une monographie NORRAG-CESO à paraître fin 1994.

Rationaliser les systèmes des rapports à soumettre aux bailleurs de fonds par les universités africaines

Conclusions de l'étude effectuée par la SAREC sur les systèmes de rapports des universités

La *Lettre d'information* du DAE de mars 1994 rendait compte d'une étude sur la politique générale et les exigences en matière d'élaboration de rapports de deux universités, l'Université Eduardo Mondlane (UEM) du Mozambique et l'Université de Dar es Salaam, en Tanzanie. Cet article montrait comment la diversité des exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports devient de plus en plus onéreuse, ce qui a conduit l'UEM à proposer un système de rapports unitaire basé sur un nouveau système de rapports annuels. Le présent article résume la deuxième phase de l'étude, également commandée par la SAREC, en tant que contribution au GTES.

Le soutien des bailleurs de fonds aux universités africaines a connu une croissance significative au cours de la

systèmes de rapports multiples actuellement en vigueur. L'information a été recueillie auprès de seize agences de bailleurs de fonds sur leur politique de soutien aux universités africaines: la gestion des accords, les exigences en matière de rapports et la possibilité de les modifier pour les assouplir et les adapter aux institutions. Une analyse initiale de rendement suggère deux tendances positives et une tendance négative dans la pratique des bailleurs de fonds. La tendance négative est l'augmentation des demandes de rapports complémentaires et de rapports plus formels, liée aux efforts des bailleurs de fonds dans le sens de la responsabilisation, ce qui engendre un accroissement de la charge de travail dans le secteur de l'administration et de la gestion. L'une des tendances posi-

étroitement spécifiées par les bailleurs de fonds, notamment lorsqu'il s'agit de secteurs où la légalité est incertaine; enfin, le manque de clarté sur la souplesse potentielle des rapports établis en commun et des rapports unifiés. Cependant, on peut observer un certain nombre de signes encourageants. Neuf des seize agences pressenties ont déclaré pouvoir accepter l'établissement des rapports en commun, et quatre autres ont estimé pouvoir en envisager la possibilité. Quatre agences acceptent actuellement un système unifié (à l'UEM) et se déclarent satisfaits des résultats. Quatre autres agences envisagent des expériences semblables à titre exceptionnel. Six agences sur seize sont prêtes à négocier un accord sur un système de rapports avec une université et d'autres bailleurs de fonds, et quatre autres sont disposées à envisager cette démarche.

L'étude a montré que les systèmes de rapports unifiés bénéficient d'un soutien croissant et sont plus fréquemment à l'ordre du jour. Ses résultats préliminaires présentés lors de la réunion du Groupe de travail à Dakar en mai 1994, ont été généralement bien accueillis. Si un plus grand nombre de bailleurs de fonds ont rapporté avoir expérimenté des systèmes de rapports unifiés, il a été noté également que nombre d'entre eux acceptent un système de rapports standardisé de la part des organisations internationales qu'ils soutiennent. L'étude montre que les bailleurs de fonds sont disposés à évoluer dans ce sens. Cependant, les autorités nationales doivent ici assumer un rôle de coordination proactif, de la même manière que dans la formulation d'une politique nationale de l'éducation considérée dans son ensemble. Une des recommandations essentielles de cette étude est donc que les universités, ayant des stratégies institutionnelles ainsi que des besoins et des systèmes d'établissement de rapports, prennent l'initiative d'entreprendre l'élaboration de rapports unifiés, avec un noyau de bailleurs de fonds consentants.

David Wield,
Université Ouverte

On peut soutenir que l'aptitude des universités à coordonner et à gérer leur financement se trouverait améliorée si les bailleurs de fonds acceptaient un système d'établissement global et unitaire des rapports sur les universités.

période récente, et il est de plus en plus centré sur les activités de base, les nécessités institutionnelles fondamentales, la revalorisation et le développement des capacités. Par ailleurs, le nombre des bailleurs de fonds extérieurs s'est accru, chacun d'entre eux ayant ses exigences propres en matière de politique générale et d'établissement des rapports. La complexité de cette situation accapare largement le temps limité des responsables de la gestion et réduit l'aptitude des universités à coordonner le soutien des bailleurs de fonds, ce qui affaiblit les capacités de gestion.

On peut soutenir que l'aptitude des universités à coordonner et à gérer leur financement se trouverait améliorée si les bailleurs de fonds acceptaient un système d'établissement global et unitaire des rapports sur les universités. Mais, on peut également se demander dans quelle mesure ceux-ci seraient prêts à accepter que de telles pratiques remplacent les

tives est l'éloignement progressif des bailleurs de fonds de l'étriquet du financement de projets pour s'orienter vers des types de programmes plus intégrés et vers le renforcement institutionnel à l'échelle de l'université. L'autre tendance positive, qui se dégage lentement mais clairement, va dans le sens du transfert de la gestion financière aux universités, entraînant ainsi le développement des capacités en gestion du financement et en passation de marchés.

Cette étude a recensé toute une série d'obstacles à la mise en place de systèmes de rapports plus unifiés, parmi lesquels: les cycles des calendriers pour l'établissement des rapports, liés à la grande diversité des exercices budgétaires des bailleurs de fonds plutôt qu'au cycle de présentation des rapports universitaires; les exigences en matière de rapports sur le plan des obligations financières et autres, qui sont

L'évolution des réformes dans les universités africaines

De nombreuses données semblent indiquer que les universités africaines approchent du terme de leur phase initiale de développement. Le mandat dont elles disposaient à l'époque de l'accès à l'indépendance a maintenant besoin d'être réexaminé à la lumière des changements intervenus dans le monde, en Afrique et dans les universités elles-mêmes. Sur le plan international, l'apparition de marchés mondiaux a créé un système de concurrence économique à l'échelle mondiale caractérisé par la rapidité de l'apparition de connaissances nouvelles et de l'innovation technologique. Ces changements affectent les marchés de l'emploi nationaux et les types de compétences qu'ils exigent. En Afrique, le taux de croissance élevé de la population et l'extension de l'accès à l'éducation ont renforcé la demande sociale en matière d'enseignement supérieur, ce qui a provoqué un accroissement du nombre des inscriptions à l'université et la prolifération des institutions du troisième degré. Les universités, elles aussi, ont changé pour devenir des institutions de masse diversifiées fonctionnant sous des contraintes financières sévères. Dans de nombreux pays, les conditions existant dans les universités se sont dégradées à tel point que la nécessité d'agir est devenue une urgence.

L'ampleur du problème

A des degrés variables, les universités de l'Afrique subsaharienne doivent faire face aux problèmes suivants:

- la croissance du nombre des inscriptions, qui dépasse souvent la capacité de financer et de planifier cette croissance. La population totale des étudiants sur le continent s'est accrue de 61% entre 1980 et 1990, passant de 337 000 à un chiffre estimé à 542 700;
- le déclin rapide de la capacité des gouvernements africains de financer les services publics. Les budgets de l'enseignement supérieur ont subi un glissement de 19,1% des budgets d'ensemble de l'éducation en 1980-84 à 17,6% en 1985-88. Les dépenses budgétaires de fonctionnement par

étudiant, mesurées en termes constants, ont par ailleurs diminué des deux tiers au cours de cette période;

- la dégradation de la qualité de l'enseignement consécutive à la croissance des inscriptions et/ou aux réductions de financement;
- l'augmentation du chômage chez les jeunes diplômés, l'inadéquation des performances professionnelles et la faiblesse de la production dans le secteur de la recherche, qui se combinent pour amener le public à s'interroger toujours davantage sur l'adéquation des universités aux besoins nationaux;
- les coûts élevés et souvent impossibles à soutenir de la formation universitaire;
- la faiblesse de la gestion des universités;
- l'inefficacité des relations de travail entre les gouvernements et les universités.

Les réponses novatrices

Pour élargir l'accès à l'éducation, maintenir les normes de qualité de l'enseignement et assurer la stabilité institutionnelle, les universités doivent *diversifier leurs bases financières*, notamment par le recouvrement des coûts pour les services non universitaires, l'introduction de droits de scolarité ciblés et une expansion calculée des activités génératrices de revenus. Les autorités ont besoin d'une *plus grande autonomie par rapport au gouvernement*, notamment dans le domaine de l'administration financière, pour faire davantage preuve d'initiative économique et fournir les incitations nécessaires pour encourager les performances de qualité et l'efficacité dans la gestion. A tous les niveaux, *un plus grand professionnalisme de la gestion*—par la formation du personnel, l'embauche stratégique et les systèmes d'information à gestion assistée par ordinateur—est la meilleure stratégie à court terme pour libérer, par l'amélioration de l'efficacité, les ressources permettant de faire face aux besoins des universités.

La gestion de la demande sociale d'enseignement supérieur sera assurée dans les meilleures conditions par

l'élargissement de l'accès à un *système d'enseignement supérieur différencié*, composé d'institutions publiques et privées chargées de missions diverses et offrant aux étudiants une gamme de choix et de régimes d'études, et par le contrôle de l'accès à ce système par le biais d'examens d'admission concurrentiels. Cependant, les efforts pour réformer l'enseignement supérieur auront peu de chances d'être durables s'ils ne sont pas enracinés dans un large consensus du public. L'incapacité à investir dans l'enseignement public et la nécessité d'un consensus avant d'entreprendre des changements de politiques peuvent avoir un coût élevé en termes de réactions du public, de protestations des étudiants et de dégradation des relations de travail entre les protagonistes. Au contraire, l'avantage de la démarche que nous indiquons sera d'assurer au processus de réforme davantage de stabilité et d'efficacité.

Le rôle le plus utile des bailleurs de fonds est de soutenir *l'élaboration de stratégies de développement institutionnel* à long terme. Cependant, pour que les universités africaines soient stabilisées et revitalisées, il importe qu'elles *prennent elles-mêmes l'initiative*. Elles doivent en premier lieu actualiser la définition de leur mission. En deuxième lieu, une autre méthode, moins directe, consiste à promouvoir la recherche dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, une part relativement réduite de l'analyse des besoins de l'Afrique dans le domaine de l'enseignement supérieur est le fait des Africains eux-mêmes. La discussion des politiques qui est en cours dans ce secteur est donc, dans une large mesure, encadrée et menée par des agences de bailleurs de fonds. Pour que les réformes nécessaires soient pertinentes et durables, il convient que le talent et l'expérience des universitaires africains y jouent un rôle déterminant. Fait plus important encore, ce processus doit commencer sans délai, car la crise que traverse l'enseignement supérieur africain est déjà bien avancée.

William S. Saint, 1992, extrait de *Les universités en Afrique. Pour une stratégie de stabilisation et de revitalisation*, document technique n° 194, Département technique, région Afrique, Banque mondiale, Washington DC.

Définir la qualité de l'éducation au-delà des chiffres

La plupart des évaluations de la qualité de l'enseignement en Afrique subsaharienne reposent essentiellement sur des analyses quantitatives des performances actuelles d'un système donné. Des statistiques à l'échelle du système sont utilisées pour créer des indicateurs tels que les rapports étudiants/enseignants ou étudiants/manuels, afin de savoir comment fonctionne le système. En réalité, ces indicateurs montrent seulement comment le système est doté. On déploie des efforts très limités—pour ne pas dire inexistant—pour explorer les qualités dynamiques de l'interaction qui s'établit dans le cadre des établissements d'enseignement. Il est donc fréquent que les chercheurs émettent des recommandations générales sur la

conception des programmes fondées sur une évaluation stérile de ce que disent les chiffres. Pour que la réforme de l'éducation et la conception des programmes réussissent, ces analyses quantitatives doivent être enrichies par une information qualitative systématique sur la dynamique existant au sein des établissements d'enseignement.

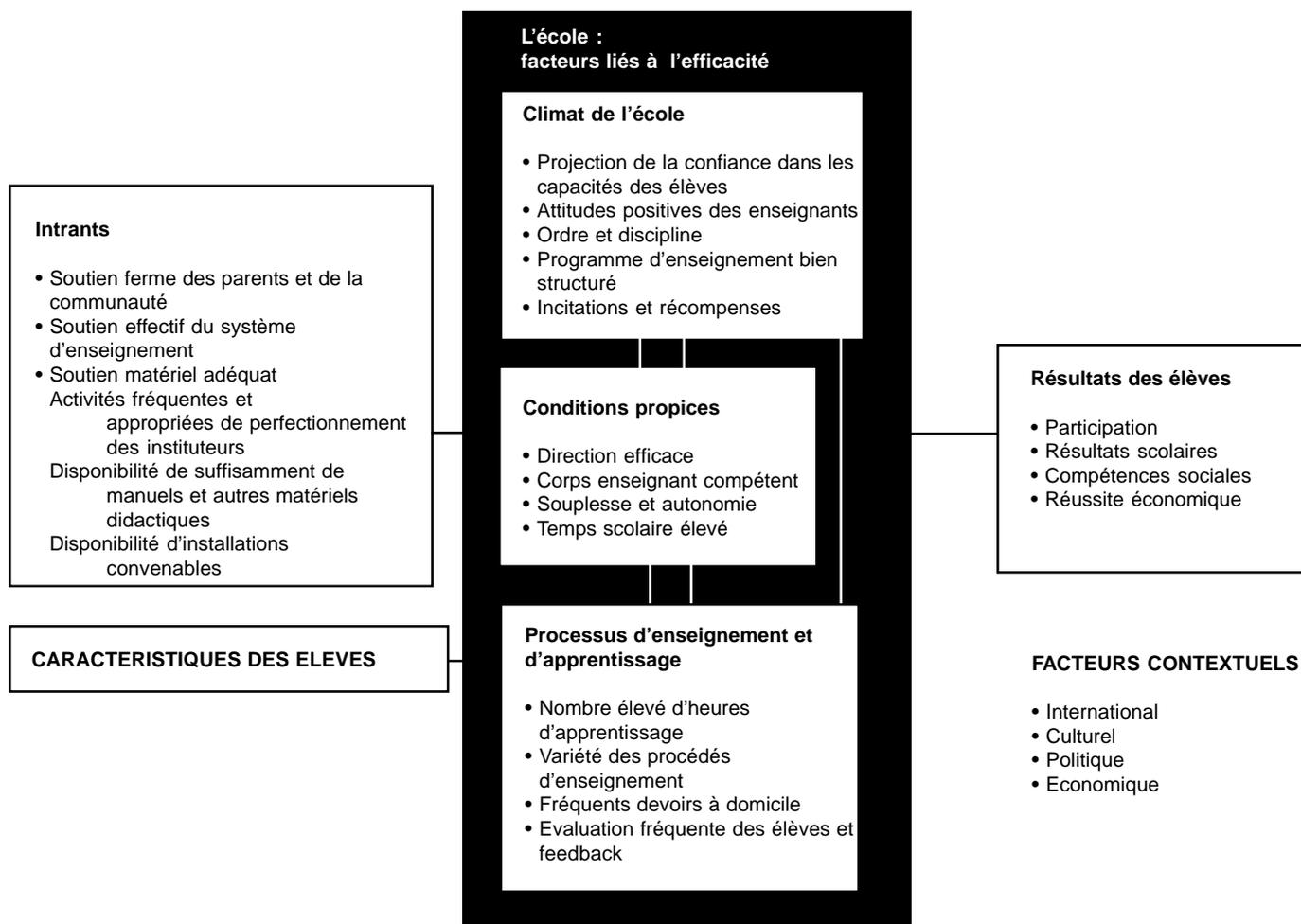
Une méthodologie des «études de cas structurées» a donc été développée pour examiner en détail les processus scolaires en utilisant le cadre conceptuel présenté ci-dessous. Cette méthodologie comporte une série de visites aux écoles afin de constituer une banque de données sur les conditions propices, le climat de l'école et le processus d'enseignement et d'apprentissage qui caractérisent le système. Le cadre

conceptuel composé par les facteurs, les définitions et les indicateurs peut être utilisé pour planifier l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire, mener les analyses de conjoncture et le travail sectoriel sur la qualité de l'enseignement et assurer le suivi et l'évaluation des réformes de l'éducation.

Le cadre conceptuel

Ce cadre consiste en un réseau établissant des relations mutuelles entre seize facteurs en rapport avec l'activité scolaire, organisés en quatre groupes, qui exercent une influence sur les résultats obtenus par les élèves (le cinquième groupe). Ces facteurs et leurs interrelations sont présentés dans la figure ci-dessous. Les écoles elles-mêmes, comme les apports dont elles bénéficient, sont influencées par leur environnement institutionnel, culturel, politique et économique. Dans ce contexte, les intrants arrivent dans chaque école, où les conditions propices,

Cadre conceptuel: facteurs déterminant l'efficacité de l'école



le climat de l'école et les processus d'enseignement et d'apprentissage se combinent pour produire les résultats obtenus par les élèves. Ces résultats présentent quatre caractéristiques— participation, résultats académiques, aptitudes sociales, succès économique— qui vont bien au-delà de l'étroite dépendance des tests administrés aux élèves qui prévaut dans la plupart des pays africains.

Le cadre conceptuel fournit un point de départ pour le suivi et l'évaluation des systèmes d'enseignement dans le temps. En utilisant les méthodologies que nous avons évoquées, les gestionnaires, les planificateurs et les chercheurs de l'éducation peuvent choisir les facteurs qu'ils considèrent comme importants et suivre la trace de la dynamique existant dans les écoles. Combiné avec d'autres outils d'évaluation des performances scolaires, tels que les évaluations nationales, la recherche sur la fonction de production et une recherche plus formelle d'observation de l'activité scolaire, le présent matériel peut ajouter une dimension qualitative significative pour la compréhension de la «signification culturelle», définie au niveau local, des diverses combinaisons de facteurs scolaires.

Les planificateurs et les décideurs politiques doivent impliquer les enseignants, les chefs d'établissement et les superviseurs dans l'application des définitions et des indicateurs à tout système d'enseignement. En utilisant l'expérience et les connaissances des personnes qui travaillent dans les écoles primaires et s'efforcent d'en améliorer la qualité, le cadre conceptuel que nous avons présenté offre une occasion d'améliorer l'efficacité de la scolarité en Afrique subsaharienne.

Extrait du rapport *Planification et suivi de la qualité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne, Département technique, région Afrique, Banque mondiale, Ward Heneveld, 1994.*

ZIBF 94

La foire internationale du livre du Zimbabwe, qui a eu lieu du 3 au 7 août 1994, à Harare, Zimbabwe, a attiré une affluence record d'exposants, représentant des éditeurs de 39 pays et 25 organisations internationales et agences des Nations unies. Le premier African Rights Indaba, organisé par APNET et ZIBF, a examiné avec la plus grande attention les questions relatives aux droits commerciaux africains et à la protection des éditeurs africains. APNET a parrainé et commercialise un répertoire des droits africains. Par ailleurs, le manuel des travaux de l'Indaba est en cours de préparation. Pour tout renseignement, s'adresser à:

APNET
78 Kaguvi Street
B.P. 4209
Harare Zimbabwe
Tél: 263-4 751 202
Fax: 751 202 ou 729 905

ou à

ZIBF London
25 Endymion Road
Tél: (0181) 348 8463
Fax (0181) 348 4403

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DU ZIMBABWE 1995

juillet/ août 1995

DROITS DE L'HOMME ET JUSTICE

28-30 juillet 1995: Conférence et programme de l'atelier
30-31 juillet 1995: Installation des stands
1-2 août 1995: Ouverture de la Foire aux professionnels
3-4 août 1995: Ouverture de la Foire au public

Pour tout renseignement, s'adresser à:

Margaret Ling/ ZIBF/ Londres
Tél: (0181) 348 8463 Fax: 348 4403
ou
ZIBF/ B.P. CY1179/ Causeway/ Zimbabwe
Tél: (263-4) 750 282 Fax 751 202

Consultation du FAWE sur la grossesse des adolescentes

Un consultation ministérielle sur les taux d'abandon et la grossesse des adolescentes, sous le titre «Evaluation des coûts» s'est déroulée à Maurice, du 15 au 18 septembre 1994. Organisée par le Forum des Educatrices africaines (FAWE), cette consultation a réuni 24 ministres et hauts responsables gouvernementaux africains, représentant 19 pays, et 31 participants en provenance d'agences de développement bilatérales et multilatérales ainsi que de fondations.

Le taux d'abandon élevé parmi les adolescentes en Afrique constitue un obstacle majeur sur la voie de l'*Education (de base) pour Tous*, du fait que les filles représentent plus des deux-tiers d'une classe d'âge n'ayant pas accès à l'éducation de base. Les principales causes d'abandon chez les filles ont été identifiées: grossesse prématurée, préférence des familles pour la scolarisation des garçons, barrières traditionnelles négatives à l'encontre des filles et des femmes, crainte de harcèlement sexuel.

La consultation avait pour but d'ouvrir le dialogue sur cette question avec les ministres de sexe masculin, de les informer des stratégies existantes pour gérer les taux de réduction des effectifs féminins et d'établir des plans de politique nationale intégrant des dispositions assurant l'éducation des filles. Grâce à cette réunion, le FAWE a obtenu le soutien et l'engagement des décideurs politiques de sexe masculin dans la lutte qu'il mène pour tenter d'endiguer la vague d'abandon dans les rangs des effectifs féminins.



Sixième Symposium BOLESWA

7-11 août 1995
Gaborone, Botswana

Organisé par l'Association pour la recherche en éducation
en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Botswana

*Recherche en éducation et développement
des ressources humaines*
formation
développement professionnel
rôle de l'éducation
politiques nationales existantes

Pour tout renseignement, s'adresser à:
BERA
B.P. 0022
Gaborone, Botswana
Tél: (267) 351151 Fax:356659

Le Gouvernement et le Ministère de
l'Éducation du Ghana
accueilleront le

Colloque de 1995 sur
Le programme national d'action
en matière de gestion
des enseignants et de soutien
dans le domaine professionnel

qui aura lieu à Accra, Ghana
du 25 au 31 mars 1995

Ce colloque est parrainé par le
Groupe de travail du DAE
sur la profession enseignante

Pour tout renseignement, s'adresser à:
M. Henry Kaluba
Coordonnateur du Programme TMS
Commonwealth Secretariat
Marlborough House
Pall Mall, Londres
Tél: 071-839 3411 Fax: 071-930 0827

Les Assises de l'Afrique

L'UNESCO organise une conférence de la plus grande importance sur le *Développement social: les priorités de l'Afrique* qui se tiendra à l'UNESCO, à Paris, du 6 au 10 février 1995. Cette réunion se veut un forum qui permettra aux Africains de définir leurs priorités et les stratégies de développement pour le 21ème siècle. Tant les partenaires traditionnels du développement que les nouveaux venus dans ce domaine (états, organisations internationales et donateurs) seront invités à écouter et à participer à l'établissement d'un nouveau contrat de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale. A ce jour, cinq comités ont été nommés pour examiner les thèmes suivants:

- 1) Quelle université pour l'Afrique de demain?;
- 2) Science, technologie et développement durable;
- 3) Régionalisation et développement;
- 4) Communication et développement dans les zones rurales;
- 5) Démocratisation au quotidien et développement: la culture de la paix.

Le DAE continuera à suivre les différentes étapes de l'organisation de la conférence dont une mise à jour paraîtra dans le prochain numéro de sa *Lettre d'information*.



INFO AFRICA NOVA

Conférence de 1995

***L'Education pour
transformer l'Afrique***

2,3,4,5 octobre 1995
Pretoria

Thèmes:

*Questions relatives aux femmes
Employées de maison
Projets de développement et ateliers
Information concernant le développement*

Pour tout renseignement, s'adresser à:

Trudie Coetzer
Tél./Fax (012) 6621588
(à n'importe quelle heure)
Adresse:
INFO AFRICA NOVA
B.P. 4649, Pretoria
001 Afrique du Sud

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

N O V E M B R E	
1	Mar
2	Mer
3	Jeu
4	Ven
5	Sam
6	Dim
7	Lun ● GTETFP
8	Mar
9	Mer
10	Jeu
11	Ven
12	Sam
13	Dim
14	Lun
15	Mar
16	Mer ① GITE
17	Jeu
18	Ven
19	Sam
20	Dim ● Réunion du Comité exécutif du DAE
21	Lun
22	Mar
23	Mer
24	Jeu
25	Ven ② Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth
26	Sam
27	Dim
28	Lun ③ Table ronde sur les manuels scolaires
29	Mar
30	Mer
31	

D E C E M B R E	
1	Jeu ② (suite)
2	Ven
3	Sam
4	Dim
5	Lun ④ Atelier du WUS
6	Mar Colloque de
7	Mer ⑤ formation
8	Jeu ● GTETFP
9	Ven
10	Sam
11	Dim
12	Lun ⑥ Colloque panafricain
13	Mar
14	Mer
15	Jeu
16	Ven
17	Sam
18	Dim
19	Lun
20	Mar
21	Mer
22	Jeu
23	Ven
24	Sam
25	Dim
26	Lun
27	Mar
28	Mer
29	Jeu
30	Ven
31	Sam

J A N V I E R	
1	Dim
2	Lun
3	Mar
4	Mer
5	Jeu
6	Ven
7	Sam
8	Dim
9	Lun ● GTSE
10	Mar
11	Mer ● GTASE
12	Jeu ● GTMB
13	Ven
14	Sam
15	Dim ⑦ Le processus
16	Lun ⑧ AUA/DAE de
17	Mar formation
18	Mer
19	Jeu
20	Ven
21	Sam
22	Dim
23	Lun ● GTPE
24	Mar ● GTES
25	Mer
26	Jeu ⑨ Assises des
27	Ven Associations de parents
28	Sam
29	Dim
30	Lun
31	Mar

Activités du DAE

● GTETFP

Atelier sous-régional sur le financement et les règles régissant la formation professionnelle et technique. 7-10 novembre, Abidjan. Inscriptions closes.

● Réunion du Comité exécutif du DAE

20-22 novembre, IPE-Paris. Inscriptions closes.

● GTETFP (francophone)

Réunion du Groupe de travail prévue pendant le colloque organisé par le Gouvernement du Bénin, l'ACCT et la Coopération française *Éducation, formation, emploi: quelles stratégies pour l'Afrique?* 8 décembre, Cotonou. Ouvert.

● GTSE

Réunion du Groupe de travail sur les statistiques en matière d'éducation. 9-10 janvier, UNESCO-Paris.

● GTASE: Comité d'organisation

Examen du projet de plan d'action pour 1995. 11 janvier, UNESCO-Paris. Inscriptions closes.

● GTMB

Publication en langues vernaculaires. 11-12 janvier 1995, IPE-Paris. Sur invitation.

● GTPE (francophone)

Séminaire de suivi sur la mobilisation des professionnels de l'enseignement. 23-27 janvier, Bamako.

● GTES

Réunion du GT à l'issue du colloque AUA/DAE. 25 janvier, Université nationale du Lesotho.

Autres réunions

① GITE

Réunion du Groupe international de travail sur l'éducation. 16-18 novembre, Nice.

② 12ème Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth

L'évolution du rôle de l'État en matière d'éducation: politiques et partenariats. 27 novembre-1er décembre, Islamabad.

③ Table ronde sur les manuels scolaires

ACCT (francophone) 28-30 novembre, Tunis. Inscriptions closes.

④ Atelier du World University Service et WUS-South Africa: *Éducation et Démocratie.*

5-7 décembre, Université de Western Cape, Cape Town, Afrique du Sud.

⑤ Colloque: *Éducation, formation, emploi: quelles stratégies pour l'Afrique?*

7-9 décembre, Cotonou, Bénin.

⑥ Colloque panafricain

Innovations en matière d'éducation en Afrique postcoloniale. 12-15 décembre, Université de Cape Town, Afrique du Sud.

⑦ Le processus de formation de politiques

Réunion USAID-DAE sur l'analyse des politiques et processus de formation de politiques. 16 janvier, suivie d'un atelier de 3 jours, 17-19 janvier, avec des auteurs en provenance de 6 pays.

⑧ Colloque AUA/DAE

L'université africaine pendant et après les années 1990. 17 janvier, Lesotho.

⑨ Assises des Associations de parents d'élèves de l'Afrique francophone

Inter service migrants (ISM). 26-29 janvier, Brazzaville.



Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique

Lettre d'information trimestrielle publiée par le DAE

Tel.: (1) 45.03.37.96

Fax: (1) 45.03.39.65

Telex: 640032

E-mail sur Internet=

DSECRETARIAT1@WORLDBANK.ORG

Toute correspondance doit être adressée à:

La lettre d'information du DAE

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris